



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/965

Attribution d'une subvention de 10 000 euros à l'association ACLV pour l'organisation des Championnats de France cyclistes de demi-fond, de la 10e édition du Pignon Fixe Lyonnais et de la Coupe de France féminine et masculine de cyclisme sur piste de l'Union Cycliste International les 11, 12, 13 sept 21

Direction des Evénements et Animation

**Rapporteur** : Mme NUBLAT-FAURE Julie

**SEANCE DU 8 JUILLET 2021**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 JUILLET 2021

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRES ELUS** : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, M. GIRAUD, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme VIDAL (pouvoir à M. ODIARD), Mme BORBON (pouvoir à M. HERNANDEZ), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. DEBRAY), Mme BOUAGGA (pouvoir à M. ZINCK), Mme BRAIBANT THORAVALE (pouvoir à Mme AUGEY), M. DRIOLI (pouvoir à Mme PERRIN-GILBERT), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme ALCOVER), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2021/965 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 10 000 EUROS A L'ASSOCIATION ACLV POUR L'ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CYCLISTES DE DEMI-FOND, DE LA 10E EDITION DU PIGNON FIXE LYONNAIS ET DE LA COUPE DE FRANCE FEMININE ET MASCULINE DE CYCLISME SUR PISTE DE L'UNION CYCLISTE INTERNATIONAL LES 11, 12, 13 SEPT 21 (DIRECTION DES EVENEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 juin 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Amicale cycliste Lyon Vaise (ACLV), dont le siège social est situé au 156 avenue Barthélémy Buyer à Lyon 9<sup>e</sup>, organise deux événements les 11, 12 et 13 septembre 2021 au Vélodrome Georges Prével, au Parc de la Tête d'Or à Lyon 6<sup>e</sup> :

- les Championnats de France cyclistes de demi-fond, dans le cadre de la 10<sup>e</sup> édition du Pignon Fixe Lyonnais et la Coupe de France féminine et masculine de cyclisme sur piste de l'Union cycliste international (UCI).

Cette association a pour but la promotion du sport cycliste.

Le demi-fond est une compétition de cyclisme sur piste. Le coureur (stayer) est positionné derrière un motocycliste entraîneur (pacemaker). Ainsi, le coureur peut atteindre des vitesses très élevées. De nos jours, les épreuves se courent avec des moyennes de 65 à 75 km/h avec des pointes allant jusqu'à 90 km/h, ce qui offre un spectacle hors du commun très prisé du public.

Le montage avec pignon fixe est un montage particulier du vélo, lorsque le pignon de la roue arrière, généralement monté avec une roue libre, est monté sans roue libre, ce qui le rend solidaire de la roue dans les deux sens de rotation.

Les objectifs de l'Association Amicale cycliste Lyon Vaise sont de :

- promouvoir la pratique du demi-fond auprès du grand public et la pratique du vélo en club auprès des adultes et des plus jeunes ;
- valoriser les meilleurs espoirs ainsi que l'élite de cette discipline au niveau national ;
- susciter des vocations chez les plus jeunes des écoles de cyclisme ;
- faire de ce rendez-vous un événement incontournable du vélo sur piste sur Lyon ;
- participer au développement de cette discipline.

La coupe de France féminine et masculine de cyclisme sur piste de l'Union cycliste s'inscrit au calendrier de niveau international et réunira des épreuves de sprint et des épreuves d'endurance. Elle rassemblera les meilleurs-es athlètes français-es, de la catégorie cadets-tes à Elite ainsi que de nombreux coureurs et coureuses de différentes nations.

L'organisation de ces compétitions permet ainsi d'assurer la promotion du cyclisme sur piste à Lyon et de mettre en valeur le Vélodrome du Parc de la Tête d'Or auprès du public et des sportifs lyonnais.

Cette année, l'association sollicite une subvention à hauteur de 14 000 euros. Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 28 070 euros.

En 2020, l'association Amicale cycliste Lyon Vaise a reçu une subvention de 5 000 € de la Ville de Lyon pour l'organisation de l'une de ces deux compétitions, par décision du Maire n° 2020/531 du 30 juillet 2020.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation au plan sportif, je propose d'allouer une subvention de 10 000 euros à l'association Amicale cycliste Lyon Vaise.

En cas de non-respect de la présente délibération et plus spécifiquement, en raison de l'épidémie de Covid-19, la Ville de Lyon pourra suspendre ou diminuer les versements ou demander le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente délibération, en cas de non réalisation de l'action ou de l'évènement.

L'association pourra toutefois bénéficier d'une partie de la subvention correspondant aux frais effectivement décaissés et non reportables pour la préparation de cette action ou évènement.

Vu l'avis du Conseil des 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

### **DELIBERE**

- 1- Une subvention de 10 000 euros est allouée à l'association Amicale cycliste Lyon Vaise pour l'organisation du Championnat de France cycliste de demi-fond sur piste dans le cadre de la 10<sup>ème</sup> édition du Pignon Fixe lyonnais, ainsi que la Coupe de France féminine et masculine de cyclisme sur piste de l'Union cycliste international les 10,11 et 12 septembre 2021.
- 2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2021, sur le code service 10230, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, fonction 326, nature 65748.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET